

CAFE PARTAGE
samedi 12 septembre 2026
à 10 heures

Salle du presbytère SAINT LIBOIRE
157 avenue Rhin et Danube

Evangile selon saint Matthieu 18,15-20

Prions en église page 44

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : “Si ton frère a commis un péché contre toi, va lui faire des reproches seul à seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends en plus avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit réglée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter, dis-le à l'assemblée de l'Eglise ; s'il refuse encore d'écouter l'Eglise considère-le comme un païen et un publican. Amen, je vous le dis : tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.

Et pareillement, amen, je vous le dis, si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quoi que ce soit, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux. En effet, quand deux ou trois sont réunis en mon nom, je suis là, au milieu d'eux”.

- **Est-ce que ce texte nous parle ou... nous embarrasse ?**
- **Avons-nous parfois osé aller vers celui ou celle qui m'a blessé ?
En a-t-on un exemple que nous pourrions partager simplement ?**
- **A-t-on vraiment confiance dans la dernière parole du Christ dans le texte ? La vivons-nous parfois ?**

Marie

N'oublions pas quelque chose à partager.

